



Jeudi 6 avril 2023

La CCI Paris Île-de-France et la Métropole du Grand Paris s'unissent pour un avenir durable et équitable

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison, et Dominique RESTINO, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Paris Île-de-France, ont renouvelé ce jeudi 6 avril la convention de partenariat triennale avec deux objectifs forts en partage : le rééquilibrage territorial et la transition écologique.

Avec cette convention, la CCI Paris Île-de-France et la Métropole du Grand Paris s'engagent à mettre en œuvre un programme d'actions pour la période 2023-2026 qui s'appuie sur cinq grands axes de travail :

- **Favoriser la dynamisation des centres-villes métropolitains** : renforcer le partenariat dans le cadre du programme « Centres-villes vivants » et coopérer pour la réussite de la Foncière métropolitaine de revitalisation commerciale.
- **Contribuer à la réussite des événements sportifs internationaux et au développement du tourisme** notamment dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- **Accompagner la transition écologique** : promouvoir l'économie circulaire, contribuer aux actions visant à améliorer la qualité de l'air et relayer les dispositifs de prévention du risque inondations auprès des acteurs économiques.
- **Mieux appréhender les enjeux de développement économique et d'aménagement dans la Métropole du Grand Paris** : contribuer à la connaissance du tissu économique et faire connaître les grands projets d'aménagement métropolitain.
- **Coopérer pour la transformation durable de l'axe Seine** à travers une information régulière et des initiatives communes.

« La CCI Paris Île-de-France est l'un des partenaires historiques de la Métropole du Grand Paris. Le soutien au développement économique, comme la revitalisation des centres-villes, est déclaré d'intérêt métropolitain depuis 2017. La Métropole du Grand Paris affirme ainsi son rôle d'opérateur économique majeur pour relancer une économie encore marquée par la crise sanitaire, à l'écoute des défis que posent les nouveaux modes de consommation. Avec la Foncière métropolitaine, nous avons pour objectif d'acquérir 350 à 400 rez-de-chaussée commerciaux sur le périmètre métropolitain d'ici 8 à 10 ans, pour un montant global d'investissement de 140 millions. La prise de participation de la CCI au capital de la foncière, à hauteur de 400 000 euros conforte notre soutien à tous les acteurs économiques, quelle que soit leur taille » souligne **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

« Notre territoire est caractérisé par une grande diversité économique et géographique. Il est important d'y garantir l'égalité des chances à tous les acteurs économiques, où qu'ils soient implantés. C'est pourquoi la CCI Paris Île-de-France s'engage à soutenir le développement économique à l'échelle de la Métropole, en favorisant notamment l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. Je suis convaincu que cette collaboration renforcée entre la CCI Paris Île-de-France et la Métropole du Grand Paris permettra de répondre aux défis économiques et environnementaux de notre territoire, et je me réjouis de travailler ensemble pour y parvenir » précise **Dominique RESTINO**, Président de la CCI Paris Île-de-France.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr



À propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

À propos de la CCI Paris Île-de-France

Chefs d'entreprise, décideurs, apprentis, étudiants ou encore salariés, la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France est engagée aux côtés de tous ceux qui font avancer l'économie régionale. Elle agit concrètement et innove au quotidien pour faire entendre la voix des 800 000 entreprises qu'elle représente. Elle favorise ainsi chaque année sur son territoire l'éclosion de plus de 100 000 projets de création d'entreprises. Ses travaux d'études et de prospective visent à renforcer les atouts et la compétitivité de l'économie française. 2ème formateur de France après l'Éducation nationale, ses écoles préparent 39 000 jeunes, dont 16 000 apprentis, et 30 000 salariés aux défis de demain. Acteur historique dans le domaine des foires, salons et congrès, la CCI s'engage par ailleurs activement sur les grands projets d'aménagement et d'urbanisme qui participent au rayonnement de la région-capitale.

Contact presse : Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 - hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

07 63 66 47 51

presse@metropolegrandparis.fr